

2012/4383 - Approbation de l'avance de trésorerie 2012 au profit de l'Association ALLIES, sise 107-109 boulevard Marius Vivier-Merle - 69438 Lyon Cedex 03 – Approbation et autorisation de signature de la convention financière afférente (Direction du Développement Territorial) (BMO du 26/03/2012, p. 0663)

Rapporteur : Mme CONDEMINE Anne-Sophie

M. BRUMM Richard, rapporteur en remplacement de Mme CONDEMINE Anne-Sophie, rapporteur momentanément absent : Mme Condemine m'a demandé d'apporter quelques précisions sur ce rapport, le plan local pour l'insertion et l'emploi dit « PLIE », cofinancé par le Fond social européen à hauteur de 2 millions d'euros et qui s'additionne au financement apporté localement par les partenaires institutionnels. Le montant de la participation de la Ville de Lyon à ce plan d'action est de 500.000 € chaque année, or le FSE est versé très tardivement à l'association Allies qui ne peut effectuer l'avance de trésorerie nécessaire aux opérations associatives.

Pour 2012, l'enveloppe FSE prévisionnelle est de 1.999.000 €, dont 10 % ne seront versés effectivement qu'en 2012, le reste le sera fin 2013 dans le meilleur des cas. Aussi chaque année la Ville de Lyon effectue à l'association Allies une avance de trésorerie remboursable dès que les crédits FSE lui sont versés. Cette avance de trésorerie d'un montant de 533.571 € est nécessaire aux opérations associatives de proximité, c'est elle qui permet d'anticiper le versement du FSE et de leur avancer les crédits nécessaires à la réalisation de ces actions.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'occasion de ce rapport sur l'association Allies que nous voterons, je voudrais revenir en quelques mots sur la situation délicate de la Mission locale de Lyon qui présente pour 2011 des comptes déficitaires de près de 100.000 €. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle semble laisser perplexes les acteurs concernés et qu'une partie importante de ce déficit est, selon les dires mêmes de votre Adjointe, de nature structurelle.

Celle-ci semble d'ailleurs décidée à prendre ce problème à bras le corps en faisant établir par les services de la Ville un diagnostic financier très détaillé, mais on peut se demander pourquoi cela n'a pas été fait depuis quatre ans que votre second mandat a débuté, alors que certaines rigidités dans l'organisation avaient déjà été détectées !

Un des aspects du problème est sans doute l'organisation interne qui mérite d'être repensée, mais un autre point mérite à mon avis d'être souligné. Il s'agit de l'implication, ou plutôt du manque d'implication, du Conseil régional Rhône Alpes qui a été clairement mis en cause lors de la présentation de ces comptes. En effet, la compétence Emploi étant une des principales attributions de la Région, on pourrait attendre de celle-ci une coopération efficace. Vu du côté de la Mission locale, on a plutôt l'impression d'un manque de communication souvent ressenti lors des échanges au sein des conseils d'administration. Cela va même plus loin puisqu'il semblerait qu'on puisse parler d'une discrimination de la Région vis-à-vis de la Mission locale de Lyon.

En effet, celle-ci serait la Mission Locale qui toucherait la plus petite subvention par jeune aidé (52 € environ par jeune aidé en 2010, contre 120 € par exemple pour Givors ou 145 € pour Fontaines, pour les missions locales de ces communes) ; cela sans qu'il y ait une explication vraiment claire sur les critères d'attributions retenus.

Vu du côté de la Région -interrogée par l'un de nos élus cette semaine- tout va bien ; il y a probablement des écarts qui seraient liés à l'histoire, mais qui ne lui semblent pas importants, d'autant plus que la situation financière de la Mission Locale serait, je cite : « sans difficulté majeure, avec une trésorerie très importante, des excédents bruts d'exploitation », etc.

Il est dommage que l'élu PS de la Région, qui siège au Conseil d'Administration de la Mission Locale, n'ait pas été présent pour entendre la présentation des comptes 2011, car ils contredisent totalement cette version.

Même si j'ai compris que le Vice-Président en charge de cette thématique, n'est plus ni l'un de vos amis, ni l'un de ceux du Président des Missions Locales de Rhône-Alpes, il est vraiment dommage encore une fois, que l'intérêt général ne permette pas de dépasser des querelles de clocher, surtout sur une thématique aussi importante que l'emploi.

En conclusion, Monsieur le Maire, souhaitez-vous vraiment une Mission locale plus efficace à Lyon ? Et si oui, donnez-vous en les moyens, notamment en rétablissant un dialogue constructif avec la Région sur ce sujet, qui commence par un financement équitable des différents acteurs, par celle-ci. Mais c'est vrai que la notion de dialogue au sein de la Majorité même du Conseil régional est un peu malmenée en ce moment, alors le dialogue avec les partenaires vers l'extérieur risque de ne pas être facilité, mais ce serait dommage, je vous remercie.

M. LE MAIRE : Sur l'efficacité de la Mission locale, il se trouve qu'après-demain, nous allons ouvrir le Pôle de Loisirs de la Confluence et vous avez peut-être pu lire, suite à la conférence de presse que nous avions donnée, que c'était à peu près 1250 emplois qui étaient créés à partir du 4 avril ; que pour pourvoir à ces emplois, il y avait eu un travail avec la Mission locale. Donc, je ne sais pas s'il y a dans beaucoup de villes, aujourd'hui, des missions locales, qui tout d'un coup, en ce mois d'avril, mettent 1250 jeunes ou moins jeunes en difficulté d'emploi, au travail ! Je ne crois pas que cela existe en France.

Alors, moi, je connais bien un certain nombre de difficultés qu'on a pu avoir, en matière d'insertion : c'était, par exemple, avec la Maison de l'Emploi, parce que vous voyez sur la continuité, au sein même d'une équipe, on nous avait dit –c'était du temps de M. Borloo- : « Il faut absolument que vous vous engagiez dans la Maison de l'Emploi. » Et puis les ministres changent, d'autres politiques, et tout d'un coup, on nous dit : « Et bien non, on a une politique qui consiste à privilégier Pôle Emploi et nous, on se retire un peu. » Voilà les difficultés que nous avons. Je n'ai pas eu connaissance de difficultés avec la Région. On va donc essayer de continuer ensemble.

Mme BALAS Laurence : Il faut avoir des critères précis !

M. LE MAIRE : Mais, ayons des critères précis !

S'il y a des différences avec, par exemple, des communes comme Vaulx-en-Velin ou Vénissieux, qu'il y ait un effort qui soit plus grand, cela ne me semble pas anormal. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des politiques de coopération : avec la région par exemple, récemment, nous avons posé la première pierre de la SEPR avec M. Thierry Philip, parce que la Région avait mis sur le site de RVI, des sommes considérables pour que ce projet puisse aboutir. Donc, vous voyez que les choses nous permettent d'avancer conjointement.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)